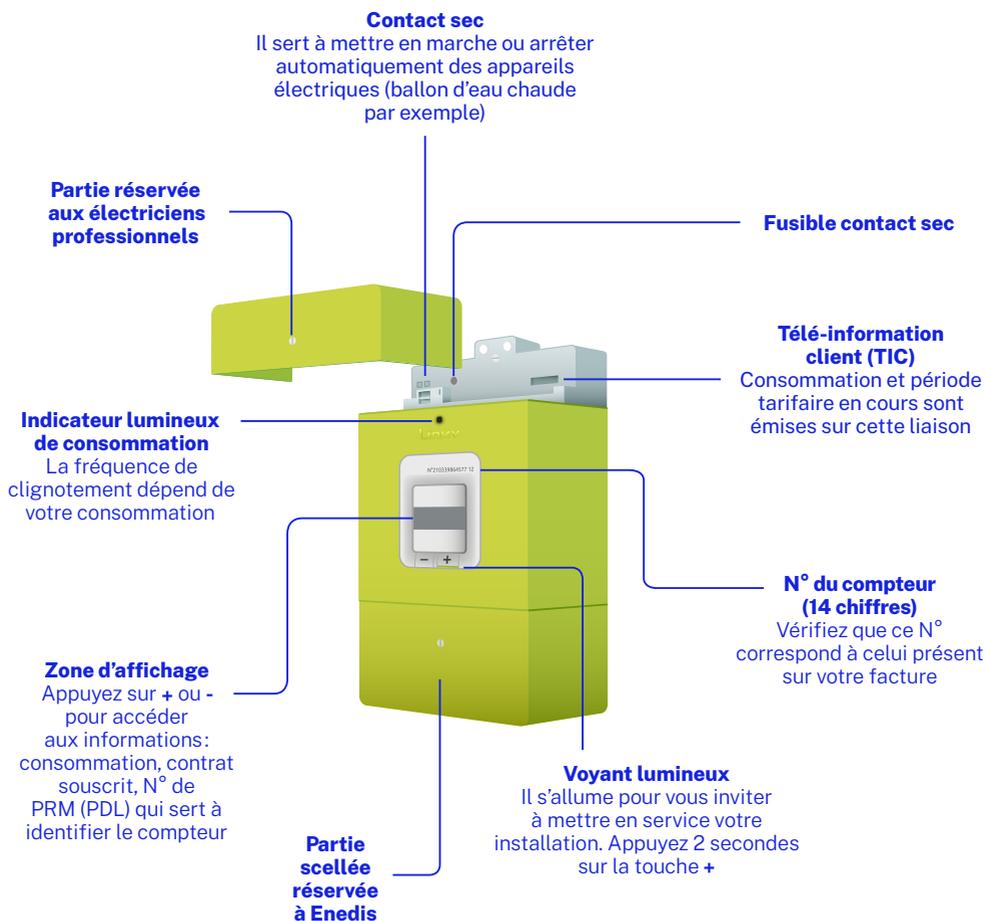


Notice d'utilisation

Compteur Linky triphase

ENEDIS

Le compteur en détail



Pour votre sécurité

- Le compteur est sous tension, y compris lorsque vous coupez le courant au disjoncteur. Ne cherchez pas à le démonter ou à le déplacer.
- Le compteur est raccordé à des câbles, visibles ou encastrés. Ne percez jamais à proximité sans être certain de pouvoir le faire sans les endommager (risque d'électrocution ou d'incendie).
- Quand vous réalisez des travaux électriques sur votre installation intérieure, coupez toujours l'électricité au disjoncteur, même si le compteur est hors tension.
- Seule Enedis autorise le retrait des scellés.
- Si vous augmentez la puissance de votre contrat, vérifiez la compatibilité de votre installation.

Vous n'avez plus d'électricité ?



Vérifiez le disjoncteur en fonction de sa position



Position 0 (arrêt)
- Débranchez ou arrêtez des appareils
- Remettez le disjoncteur en position I



Position I (marche)

Vous avez accès au compteur

Vérifiez que le compteur clignote. L'un de ces deux messages s'affiche



Le N° de téléphone de votre fournisseur figure sur votre facture

Vous n'avez pas encore souscrit de contrat ? Choisissez un fournisseur d'électricité.

Liste sur www.cre.fr



Dépassement de puissance. **Pour faire revenir l'électricité**

- Débranchez ou arrêtez des appareils pour réduire votre besoin de puissance

- Appuyez 2 secondes sur la touche +

Si l'électricité ne revient pas ou recoupe, débranchez d'autres appareils

Aucun message ne s'affiche ?
Rapprochez-vous du centre de dépannage

Vous n'avez pas accès au compteur

Débranchez ou arrêtez un ou plusieurs appareils électriques



- Mettez le disjoncteur en position 0

- Attendez 2 secondes



- Remettez-le en position I

Si l'électricité ne revient pas, contactez le centre de dépannage



**Centre de dépannage
Enedis: 09 72 67 50 XX
en terminant par le numéro
de votre département
(appel non surtaxé)**

Mieux suivre votre consommation et votre production d'électricité

Créez votre espace personnel dans l'onglet « Mon compte » sur www.enedis.fr.

3 bonnes raisons d'avoir un compte client Enedis :

- vous avez accès à l'historique de votre consommation même si vous changez de fournisseur d'électricité;
- vous visualisez tous vos compteurs en un clic (installation de production d'électricité, résidence secondaire);
- vous gérez vos données de consommation et de production et vous les partagez uniquement si vous le souhaitez. Vous pouvez donner accès à vos données à votre fournisseur et à votre gestionnaire d'énergie.

C'est plus simple et plus facile pour connaître et agir sur vos habitudes de consommation.

Pour toute question, notamment sur la protection des données de consommation d'électricité, rendez-vous sur le site www.enedis.fr

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE COMPTEUR LINKY, RENDEZ-VOUS SUR WWW.ENEDIS.FR/LINKY

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 39 000 personnes. Au service de 37,5 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées.

Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24 h/24, 7 j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



ENEDIS

Enedis - Tour Enedis
34, place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 €
R.C.S. de Nanterre 444 608 442